

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2016

POL8291-20
Les nationalismes contemporains
Mercredi 9 h 30 à 12 h 30

Professeur : Alain-G. Gagnon
Local : A-3455
Téléphone : 987-3000, poste 4544
Courriel : gagnon.alain@uqam.ca

Descriptif du séminaire

Ce séminaire fait le tour des principales théories sur le nationalisme (primordialisme/essentialisme, modernisme, constructivisme, mobilisation des ressources, etc.) et prend en compte les approches émergentes (approches féministes, post-coloniales et autres) dans la discipline. Le nationalisme est analysé à la fois comme fait de l'histoire, mouvement social, idéologie et comme expression d'une loyauté identitaire. La nature plurielle du nationalisme de même que les dynamiques entre nationalisme majoritaire et nationalisme minoritaire sont explorées. Une attention spéciale sera réservée aux cas catalan et écossais.

Évaluation

Travail de session (60%). Le travail de session ne peut dépasser vingt-cinq pages dactylographiées à double interligne et doit être remis au plus tard le 20 avril 2016. La date de tombée est ferme. Les sujets traités doivent avoir été approuvés par le professeur avant la 5^e semaine du séminaire. Dans le cadre de ces travaux, il est possible de poursuivre plus avant un questionnement soulevé dans le cadre du séminaire ou d'y aller d'un projet tout à fait original mais l'objet principal doit toucher directement l'un des thèmes traités dans le cours.

Participation en classe (20%). Les étudiant.e.s seront appelé.e.s à faire ressortir les points saillants des lectures et à soulever des questions de fond permettant d'enrichir les échanges. Les étudiant.e.s doivent soumettre deux questions pour les fins de la discussion (une page à simple interligne) à chacun des séminaires et les déposer au bureau de la Chaire (local A-3501, département de science politique) avant 14 heures le jour précédant la rencontre.

Examen maison (20%). Une feuille d'examen sera remise aux étudiant.e.s lors du dernier séminaire. Les étudiants auront 48 heures pour compléter cet examen.

Livres recommandés:

L. Balthazar, *Le nouveau bilan du nationalisme au Québec, 2013.*
A. Dieckhoff, *Nationalism and the Multination State, 2016.*

A.-G. Gagnon, A. Lecours, G. Nootens, *Les nationalismes majoritaires contemporains*, 2007.
A.-G. Gagnon, *L'Âge des incertitudes : diversité nationale et fédéralisme*, 2011.

Plan du cours

1. Présentation du cours (13 janvier)

2. Les contours du nationalisme (20 janvier)

- John Hall, « Nationalisms, Classified and Explained » dans Sukumar Periwal, dir., *Notions of Nationalism*, Budapest, CEU Press, 1995, pp.8-33.
- Michael Billig, « Introduction » et « Flagging the Homeland Daily » dans M. Billig, *Banal Nationalism*, Londres, Sage, 1995, pp.1-12, 91-127 (Intro. et ch.5)
- Charles Taylor, « Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États? » dans Charles Taylor, *Rapprocher les solitudes : Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, pp.45-68.
- Gérard Bouchard « The Small Nation with a Big Dream : Quebec National Myths » dans *National Myths : Constructed Pasts, Contested Presents*, Londres, Routledge, 2012, pp. 1-23.

3. Les théories du nationalisme 1 : primordialisme et ethno-symbolisme (27 janvier)

- Anne-Marie Thiesse, « Les identités nationales, un paradoxe transnational » dans Alain Dieckhoff et Christian Jaffrelot, dir., *Repenser le nationalisme*, pp. 193-226.
- Anthony D. Smith, *Myths and Memories of the Nation*, Oxford, OUP, 1999, p. 3-19 (repris sommairement dans *Nations and Nationalism: A Reader*, pp. 23-31).
- Michael Hechter, « Towards a Theory of Ethnic Change » dans *Internal Colonialism. The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*, Berkeley, University of California Press, 1975, pp.15-43.
- Jocelyn Maclure, « La reconnaissance engage-t-elle à l'essentialisme? », dans *Philosophiques*, vol. 34, no 1, 2007, pp. 77-96.

4. Les théories du nationalisme 2 : l'école moderniste (3 février)

- Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Éditions Payot, 1989, (ch.1-4), pp.11-81.
- Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Éditions Gallimard, 1992, (Introduction et ch.1), pp. 9-62.
- Benedict Anderson, *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996, pp.15-58 (Introduction, ch.1-2.).
- John Breuilly, « Reflections on Nationalism » dans *Philosophy of the Social Sciences*, vol. 15, 1985, pp. 65-73.

5. Les types de nationalisme : civique/culturel/sociopolitique/économique (10 février)

- Kai Nielsen, « Cultural Nationalism, Neither Ethnic nor Civic » dans Ronald Beiner, dir., *Theorizing Nationalism*, Albany, SUNY Press, 1999, pp.119-130.
- Bernard Yack, « The Myth of the Civic Nation » dans Ronald Beiner, dir., *Theorizing Nationalism*, Albany, SUNY Press, 1999, pp. 103-118. Michel Seymour, « Plaidoyer pour la nation sociopolitique » dans Michel Seymour, dir., *Nationalité, citoyenneté et solidarité*, Montréal, Liber, 1999, p.153-167.
- Stephen Brooks, Brian Tanguay, « Quebec's Caisse de dépôt et placement : tool of nationalism » in *Revue canadienne d'administration publique*, vol. 28, no 1, 1985, pp. 99-119.
- Jean Leclair « Le fédéralisme comme refus des monismes nationalistes » dans Dimitri Karmis et François Rocher, dir., *La dynamique confiance/méfiance dans les démocraties multinationales*, 2012, pp. 209-243.

6. Les perspectives contemporaines de l'étude du nationalisme (17 février)

- Eric Hobsbawm, « Le nationalisme à la fin du XX^e siècle » dans E. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Éditions Gallimard, 1992, pp. 209-238.
- James Tully, « On Law, Democracy and Imperialism », Twenty-First Annual Public Lecture, Centre for Law and Society, University of Edinburgh, 10-11 mars, 2005. Consulter: <http://www.law.uvic.ca/demcon/documents/Tully%20Presem%20-%20Edinburgh%20draft%20circulation%20paper.doc>
- Nira Yuval-Davis, « Theorizing Gender and Nation » dans N. Yuval-Davis, *Gender and Nation*, Londres, Sage, 1997, pp.1-25 (ch.1).
- Michael Keating, « Par-delà la souveraineté. La démocratie plurinationale dans un monde post-souverain » dans A.-G. Gagnon et Jocelyn Maclure, dir., *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, 2001, pp. 67-103.

7. Nationalisme et démocratie (24 février)

- Pierre Elliott Trudeau, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec » dans P. E. Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1967, pp.105-128.
- Michael Ignatieff, « Nationalism and the Narcissism of Minor Differences » dans Ronald Beiner, dir., *Theorizing Nationalism*, Albany, SUNY Press, 1999, pp.91-102.
- James Tully, « Liberté et dévoilement dans les sociétés plurinationales », *Globe, revue internationale d'études québécoises*, vol.1, no 2, 1999, p. 13-36.
- Marc Helbling “Nationalism and Democracy: Competing or Complementary Logics?” “Center for Comparative and International Studies, Living Reviews in Democracy, 2009, <http://democracy.livingreviews.org/index.php/lrd/article/viewFile/33/77>

- *Semaine de lecture (29 février au 4 mars)*

8. Fédération, Multination : enjeux internationaux, défis globaux (9 mars) – visite du professeur Nicolas Levrat

- David Held, « Culture and Political Community – National, Global and Cosmopolitan » in *Nations and Nationalism: A Reader*, pp. 317-327.
- Craig Calhoun, *Nations Matter. Culture, History, and the Cosmopolitan Dream*, Londres, Routledge, 2007, pp.147-167.
- Stephen Tierney, “The Plurinational State: A Normative Challenge” in *Constitutional Law and National Pluralism*, OUP, 2006, pp. 79.
- Nicolas Levrat, “Vers de nouveaux modes d’exercice des pouvoirs territoriaux dans un monde global”, dans *L’Europe et ses collectivités territoriales*, Peter Lang, 2005, pp. 273-294.

9. Construction nationale et régimes de citoyenneté (16 mars)

- Jane Jenson et Martin Papillon, « Les frontières de la citoyenneté sous tension : les Cris de la Baie James et la redéfinition de la communauté politique canadienne » dans Jules Duchastel, dir., *Fédéralisme et mondialisation : L’avenir de la démocratie et de la citoyenneté*, Montréal, Athéna éditions, 2003, pp.133-150.
- Daniel Béland et André Lecours « Canada : Nationalism, Federalism and Social Policy » in *Nationalism and Social Policy*, OUP, 2008, pp. 41-93.
- Martin Papillon et Luc Turgeon, « Nationalism’s Third Way? Comparing the Emergence of Citizenship Regimes in Quebec and Scotland » dans Alain-G. Gagnon, Montserrat Guibernau et François Rocher, dirs., *The Conditions of Diversity in Multinational Democracies*, Montréal, IRPP, 2001, pp.315-338.
- Peter Graefe, « Nationalisme et compétitivité : le Québec peut-il gagner si les Québécois perdent? » dans A.-G. Gagnon, dir., *Québec : État et société*, tome 2, Montréal, Québec Amérique, 2003, pp.481-503.

10. Les nationalismes minoritaires occidentaux (23 mars)

- Montserrat Guibernau, «From Devolution to Secession : The Case of Catalonia » dans Michel Seymour et A.-G. Gagnon, dir. *Multinational Federalism : Problems and Prospects*, Palgrave Macmillan, 2012, pp. 149-171.
- Hudson Meadwell, « When Voice Encourages Exit: The Politics of Substate Nationalism in the Developed West », dans Keith Archer et Lisa Young, dir., *Regionalism and Party Politics in Canada*, Toronto, OUP, 2001, pp.192-208.
- Ferran Requejo “Revealing the Dard Side of Traditional Democracies in Plurinational Societies” in *Nations and Nationalism*, vol. 16, no 1, 2009, pp. 148-168.
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1469-8129.2010.00414.x/abstract>
- Will Kymlicka, “Immigrant Integration and Minority Nationalism” in M. Keating et J. McGarry, dirs. *Minority Nationalism and the Changing International Order*, OUP, pp. 61-83.

11. Les dynamiques politiques entre nationalisme majoritaire et nationalisme minoritaire (30 mars)

- Rogers Brubaker, « National Minorities, Nationalizing States, and External National Homelands in the New Europe » dans R. Brubaker, *Nationalism Reframed: Nationhood and the National Question in the New Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, pp. 55-76.
- Jan Erk et Lawrence Anderson, « The Paradox of Federalism: Does Self-Rule Accommodate or Exacerbate Ethnic Divisions? », *Regional and Federal Studies*, vol. 19, no 2, 2009, pp. 191-202.
- John Coakley, « Les majorités nationales dans les nouveaux États. Relever le défi de la diversité » dans A.-G. Gagnon, A. Lecours et G. Nootens, dir., *Les nationalismes majoritaires contemporains*, Montréal, Québec Amérique, 2007, pp. 157-189.
- Alain-G. Gagnon, « Les effets du nationalisme majoritaire au Canada » dans *Au-delà de la nation unificatrice : plaidoyer pour un fédéralisme multinational*, Barcelone, Institut d'Estudis Autònomic, 2007, pp. 137-159.

12. La politique de reconnaissance et les identités multiples (6 avril)

- Daniel Weinstock, « Les « identités » sont-elles dangereuses pour la démocratie » dans A.-G. Gagnon et Jocelyn Maclure, dir., *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Montréal, Québec Amérique, 2001, pp.227-250.
- Dimitrios Karmis, « Pluralisme et identité(s) nationale(s) dans le Québec contemporain » dans A.-G. Gagnon, dir., *Québec: État et société*, tome 2, pp. 85-116.
- David Miller, « In Defence of Nationality » dans John Hutchinson et Anthony D. Smith, dir., *Nationalism: Critical Concepts in Political Science*, New York, Routledge, 2001, pp.1676-1694
- Peter H. Russell « La nature déterminante de la notion de confiance dans la politique multinationale du Canada » dans Dimitrios Karmis et François Rocher, dir., *La dynamique confiance/méfiance dans les démocraties multinationales*, 2012, pp. 115-136.

13. Autonomie, autodétermination et sécession (13 avril)

- Bernard Yack, « What is Wrong with National Rights to Self-Determination » in *Nationalism and the Moral Psychology of Community*, Chicago UP, 2012, pp. 233-252.
- Wayne Norman, *Negotiating Nationalism: Nation-Building, Federalism and Secession in Multinational States*, New York, OUP, 2006 – chapter 6 “A Federalist Theory of Secession” pp. 170-215.
- Alan Patten, “Democratic Secession from a Multinational State” in *Equal Recognition: The Moral Foundations of Minority Rights*, Princeton UP, 2014, pp. 232-268.

- Martin Papillon, « Vers un fédéralisme post-colonial? La difficile redéfinition des rapports entre l'État canadien et les peuples autochtones » dans A.-G. Gagnon, dir., *Le fédéralisme canadien contemporain : fondements, traditions et institutions*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, pp. 461-486.

14. L'avenir du nationalisme (20 avril)

- Stéphane Dion, « Why is Secession Difficult in Well-Established Democracies? Lessons from Quebec », *British Journal of Political Science*, vol.26, no 2, 1996, pp.269-283.
- Elke Winter, *Us, Them, and Others : Pluralism and National Identity in Diverse Societies*, ch. 5 : Nationalist Exclusion and its Remedies", University of Toronto Press, 2011, pp. 69-88.
- Michael Burgess, « Divided we Stand : Autonomy or Secession in Federation? » in Eva Maria Belser, et al. *States Falling Apart : Secessionist and Autonomy Movements in Europe*, Stämpfli Verlag, 2015, pp. 15-35.
- Alain Dieckhoff et Christophe Jaffrelot, « Résistance du nationalisme dans un monde globalisé et régionalisé » dans *Repenser le nationalisme : théories et pratiques*, pp. 423-449.

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les mercredis de 16h à 19h.

Règlement no. 18

Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 28 mars et le 10 avril 2016 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

Nouveauté à compter de l'hiver 2016

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans la 12^e ou 13^e semaine du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au : W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel - FSPD UQAM